

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL**  
**Recommandations de la Cellule Agro Météorologique**  
**Période : du 16/ au 22/05/2022**

**Nous recommandons aux agricultures et éleveurs ce qui suit :**

**❖ Production végétale**

**1- L'Arboriculture:** (Respect du délai avant récolte et désherbage autour des arbres).

**▪L'Agrumiculture:**

- Traitement contre risques de la Mineuse, des Cochenilles, des Pucerons, des Aleurodes et des Acariens;
- Entretien et nettoyage du réseau de drainage ;
- Début des irrigations;
- Poursuite du disquage;
- Poursuite de récolte des variétés tardives.

**▪L'Oléiculture:**

- Surveillance et traitement contre risques de la teigne, de l'Œil de Paon, du Psylles, des Cochenilles noirs et de la Tuberculose ;
- Poursuite de l'irrigation des olives de tables;
- Poursuite du disquage.

**▪ La viticulture:**

- Surveillance et traitement contre risques du Mildiou et de l'Oidium;
- Entretien et nettoyage du réseau d'irrigation localisé ;
- Poursuite du disquage;
- Attachage des sarments;
- Signalisation du Mildiou.

**▪ Les rosacées à pépins :**

- Surveillance et traitement contre risques du Psylles, du Thrips, de la Moniliose, de la Tavelure, du Feu bactérien et du Carpocapse;
- Poursuite des irrigations ;
- Début d'épandage de la 2<sup>ème</sup> tranche de la fumure azotée;
- Taille en vert et ébourgeonnage;
- Signalisation de la Tavelure et du Psylle sur Néflier et du Carpocapse sur Pommier.

### ▪ Les rosacées à noyaux :

- Surveillance et traitement contre risques de la cloque du pêcher, de la Moniliose, de la Tordeuse orientale et du Coryneum ;
- Début des irrigations ;
- Poursuite de disquage selon nécessité ;
- Poursuite d'épandage de la 2ème apport de la fumure azotée;
- Ebourgeonnage;
- Signalisation de la Cloque du Pêcher, la Corynum et de la Moniliose.

## 2- Les cultures maraîchères Pomme de terre et des cultures sous serres

- Surveillance et traitement contre le risque de l' Oïdium et du Mildiou(zones précoces) sur la pomme de terre, et de l'Alternariose, du Mildiou, de l'Oïdium, de la Mineuse, des Pucerons, des Acariens, de la Tuta Absoluta, de la Fusariose et de la Botrytis pour les cultures sous serres;
- Entretien des cultures sous serre (effeuillage, ébourgeonnage, désherbage, fertigation);
- Respect des mesures prophylactiques (Aération, nettoyage des lieux de stockage, respect du délai avant récolte...)
- Signalisation du mildiou sur Pomme de terre et de la Mineuse, Mildiou, Oidium, les Acariens, les pucerons, la Fusariose, l'Alternariose et le Botrytis sur tomate ;

## 3- Les grandes cultures : Céréales, Orge et Avoine:

- Surveillance et traitement contre les maladies foliaires ;
- Risques de rouilles, d'Oïdium, des Criocères, des pucerons, des maladies foliaires, le Piétin échaudage et de la Fusariose;
- Signalisation de l'oïdium, des maladies foliaires, des rouilles, des pucerons, du Piétin échaudage et des criocères;
- **Confection des lignes de par feu pour éviter les incendies ;**
- **Prévoir les citernes d'eau et les extincteurs.**

## 4- La Phoeniculture:

- Surveillance et traitement contre risques de la pourriture des spathes ;
- Pollinisation;
- Signalisation de la pourriture des spathes;
- **Confection des lignes de par feu pour éviter les incendies ;**
- **Prévoir les citernes d'eau et les extincteurs.**

## ❖ Production animale :

### 1- Apiculture :

- Peuplement et développement des ruches ;
- Mise en place des cadres de cire gaufrée ;
- Mise en place des tapis à pollen ;
- Elevage des reines ;
- Production de la gelée royale ;
- Essaimage artificielle ;
- Mise en place des hausses et des grilles à reines ;
- Production de miel orangé ;
- Transhumance vers les steppes (Moutarde blanche).

### 2- Aviculture :

- Nettoyer régulièrement les bâtiments. l'équipement et les véhicules
- Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ; et doter les fenêtres de grillages ;
- Mettre un autoluve à l'entrée de l'exploitation et un pédiluve à l'entrée du bâtiment d'élevage
- Entretenir les installations
- Gérer l'élimination des carcasses et la manipulation de fumier ;
- L'aliment doit être équilibré en énergie, protéines, minéraux et en vitamines ; et stocker dans des bonnes conditions;
- Minimiser l'écart thermique entre jour et nuit en respectant le planning des températures selon les âges ;
- Respecter la règle de vide sanitaire ;
- Respect de protocole de prophylaxie médicale (la vaccination) ;
- En cas de pathologie ; faire appel à un vétérinaire (l'automédication est à éviter).



### 3- Ruminants:

- Faire un traitement antiparasitaire. et vacciner contre l'entérotoxémie avant de mettre les animaux au pâturage ;
- Désinfecter le cordon ombilical pour éviter les problèmes sanitaires chez les agneaux nouveau-nés ;
- Respecter les règles d'hygiène des bâtiments et du matériel utilisé dans l'élevage ;
- Mettre en place un autoluve à l'entrée de l'exploitation et un pédiluve à l'entrée des étables ;
- Limiter l'accès des personnes étrangères ;
- Contrôler l'introduction des nouveaux animaux ;
- Installer les pierres à lécher
- Lutter contre les rongeurs et les insectes
- Protéger le cheptel des animaux errants et des oiseaux sauvages
- Parage des anglons pour éviter les affections podales
- Eliminer les cadavres par enfouissement et mettre la chaux ;
- En cas de maladie. isoler les animaux malades des animaux sains et faire appel à un vétérinaire.

### 4- Cuniculture:

- Le bâtiment d'élevage doit être isolé. ventilé. éclairé et loin des agglomérations ;
- Nettoyer et désinfecter le bâtiment d'élevage au moins 7 jours avant la mise en place des lapins ;
- Procéder à la dératisation autour des bâtiments d'élevage ;
- Un bon aliment est un aliment granulé dur sans aucun élément farineux, et stocker à l'abri de l'humidité et des rongeurs ;
- Le système d'abreuvement doit assurer une eau fraîche propre et à volonté ;
- Régler les extracteurs pour permettre à l'odeur d'ammoniac de sortir sans créer un courants d'air afin d'éviter les pathologies respiratoires ;
- Vacciner les lapins contre la maladie virale hémorragique et contre l'entérotoxémie ;
- Faire appel à un vétérinaire en cas de maladie, des courants d'air afin d'éviter les pathologies respiratoires ;